

Bruxelles, le 16 septembre 2022
(OR. en)

12187/22

CDR 110

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité des régions, proposé par le Royaume de Danemark - Adoption

1. Par lettre datée du 30 août 2022, le secrétaire général du Comité des régions a informé le Conseil de la démission de M. Peter Sønderby Westphal SØRENSEN, membre suppléant du Comité des régions¹.
2. Conformément à l'article 305 du TFUE, les membres du Comité des régions et leurs suppléants sont nommés, sur proposition de leur État membre, par le Conseil statuant à la majorité qualifiée.

¹ 12119/22.

3. En application de cette disposition et en vue du remplacement de
M. Peter Sønderby Westphal SØRENSEN, le gouvernement danois a proposé²
M. Kasper Egede GLYNGØ, représentant d'une collectivité locale qui est titulaire d'un
mandat électoral au sein d'une collectivité locale, *Byrådsmedlem, Hedensted Kommune*
(membre du conseil municipal de Hedensted), en tant que membre du Comité des régions
pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2025.
4. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil
d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le
document 12184/22.

² 12121/22.